

Initiation à l'enseignement du FLE



Contenus

Si vous vous engagez comme bénévole, cette initiation modulaire vous offre un accompagnement pédagogique et vous permet d'acquérir les connaissances de base nécessaires à l'enseignement du FLE

Jours et horaires

Vendredis de 18h à 21h Samedis de 9h à 13h







<u>Public</u>

Enseignant.es bénévoles ou externes.

Maximum 15 personnes

Intervenant.es

Formateur.rices et intervenant.es qualifié.es

Attestation

Une attestation de participation est délivrée aux personnes ayant suivi intégralement l'initiation L'Université Ouvrière de Genève (UOG) est une association à but non lucratif et reconnue d'utilité publique

Renseignements et inscription

Pour toute précision et demande d'inscription, contacter Olivia Lamourette à <u>olamourette@uog.ch</u> Places des Grottes 3 – 1201 Genève www.uog.ch – tél. 022 733 50 60

Prix

Pour les bénévoles de l'UOG : intégralement pris en charge, pour un engagement bénévole d'une année minimum

Pour les personnes externes : Fr. 750.-.
Le montant du cours peut être pris en charge par le Chèque annuel de formation (CAF 1401)
Possibilité de suivre seulement des modules, de 100 à 150.- par module



Programme et calendrier 2024



Session - 02

Ve 30 et Sa 31 août Ve 13 et Sa 14 septembre Ve 27 et Sa 28 septembre Ve 11 et Sa 12 octobre Ve 1er et Sa 2 novembre Ve 22 et Sa 23 novembre

Introduction à l'enseignement du français langue étrangère - Référentiel des niveaux et planification du programme - Matériel pédagogique 1 : ressources audio-visuelles et méthodes - Matériel pédagogique 2 : outils numériques - La grammaire sans en parler - Public Migrant : mieux connaître les apprenant.es - Phonétique : articulation et prononciation - Evaluation - Activités favorisant l'intégration - Réflexion sur la pratique pédagogique - Matériel pédagogique 3 : applications smartphone

Ve 13 et Sa 14 septembre Ve 20 et Sa 21 septembre Ve 4 et Sa 5 octobre Ve 1er et Sa 2 novembre Ve 15 et Sa 16 novembre Ve 29 et Sa 30 novembre

Session - 03